



Sommaire

Résolution adhésion du CSEE aux prestations mutualisées au CSEC

Résolution Fêtes des Mères/Pères

Résolution Accès prestations CSEE

Point sur la crise sanitaire – Covid-19

Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique avec vote oral confirmé par mail afin de respecter les consignes de confinement. Les conditions sont assez inconfortables, mais permettent d'assurer le fonctionnement de l'instance CSE.

Résolution adhésion du CSEE aux prestations mutualisées au CSEC

Cette résolution permet d'assurer un principe de continuité des prestations mutualisées Enfances, Solidarités, et Retraités pour l'année 2020 dans les mêmes conditions que 2019.

Le CSEE de la DORM va donc rétrocéder 3,2% révisable de son budget ASC pour des activités, prestations ou des frais de structure et de portail.

La validation du QF 2020 est toujours en attente de contractualisation avec un prestataire désigné par le CSEC, elle se fera sur la base des QF de 2019

Analyse de la CFE-CGC

Nous avons fait remarquer que ce n'est pas cette résolution qui donne le principe de reprendre le QF 2019 pour 2020. C'est dans l'accord du 12 Novembre 2019 sur la contribution patronale et la gestion des ASC dans l'UES Orange.

Le bureau du CSEE étant mis en place depuis le 6 janvier, les commissions depuis le 23 janvier, nous ne comprenons pas pourquoi cette résolution arrive seulement en Avril mais pas en mars.

Nous avons voté **CONTRE** cette résolution pour les raisons suivantes :

- Le CSEE de la DORM est à même de **pouvoir gérer ce budget** rétrocédé de façon aveugle au CSEC. Les CSEE OFS et SCE sont des exemples avérés.
- Quel est le **bénéfice pour les salariés** de la DORM par rapport au financement d'association nationale de lien social ou de recherche historique ?
- Le programme ASC **exclut le montant de la restauration** alors que c'est une prestation ASC à part entière.

Résolution Fêtes des Mères/Pères

Le bureau du CSEE propose de reconduire comme les années précédentes cette prestation de 60€ avec un changement de prestataire de chèque cadeau. Une distribution via postale est envisagée.

Analyse de la CFE-CGC

Nous avons demandé au bureau de fournir aux élus du CSEE les conclusions de la mise en concurrence de plusieurs professionnels. Quelles sont **les motivations de ce choix** ? Comment les salariés vont ils en profiter ? Il semblerait que ce nouveau prestataire offrirait des « box » cadeau au CSEE selon les achats et ensuite offerts aux salariés... mais sur quels critères ? Avec l'ancien prestataire une remise globale est faite à l'achat bénéficiant ainsi équitablement à tous les salariés.

La distribution postale des chèques est une nouvelle dépense dont ne bénéficieront les salariés, elle est de plus hasardeuse compte tenu des délais d'acheminements

Nous, élus de la CFE-CGC, FO et SUD, avons voté ABSTENTION et proposé de revaloriser le montant de cette prestation bien au-delà des 60€.

NON la CFE-CGC Orange n'est pas contre les chèques cadeaux Fêtes des Mères/Pères.

Le budget ASC est « gras » avec le reliquat de 2019 de 200 000€. L'entreprise a versé 250 000€ pour le T1. Si le bureau du CSEE fait le choix de la prudence pour la dotation 2020, il doit être plus généreux pour cette prestation, il en a les moyens mais qu'en est-il de la volonté ? **Le problème n'est pas le budget mais l'attitude face à celui-ci.** Avec la crise actuelle, la validation finale des QF pas avant Juillet 2020, comment sera dépensé le 1 Million d'euros du budget ASC ?

Elus de la CFE-CGC prenons nos responsabilités et demandons que cette prestation soit à 150€.

Résolution Accès prestations CSEE

Cette résolution adoptée par l'unanimité des élus détermine conditions d'accès des ouvriers droits et ayant droit aux prestations du CSEE.

Analyse de la CFE-CGC

Nous avons demandé à changer le terme MAD (Mise à disposition) qui ne concerne aucun salarié de la DORM. Nous avons obtenu des précisions que les salariés sous

gestion de Orange Fonction Support reçoivent bien leur prestation de ce CSEE.

Nous attendons du bureau du CSEE qu'il nous fournisse les critères d'éligibilités du CSEC pour vérifier qu'ils sont les mêmes pour les prestations mutualisées avec ceux de la DORM.

Point sur la crise sanitaire – Covid-19

Le président du CSEE a rappelé la période difficile, inédite et notre capacité d'adaptation rapide à cette situation sans précédent.

Les objectifs de la mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) :

- maintien d'un réseau optimal en adaptant les ressources aux besoins, pour dépanner les clients prioritaires (CHU, CHOR) et pouvoir être joint par nos clients.

- La sécurité sanitaire de nos équipes constitue le point non négociable du PCA par dotation d'équipement prioritaire individualisé (EPI).

- Moins de 2% de la DO se trouve sur site de par leur métier (logistique..).

- Le service client Home et Pro/Pme est en télétravail ainsi que ceux du mobile GP qui traitent les demandes venant du digital grâce à la campagne de communication vers les clients.

- Les boutiques sont toutes fermées au public par manque de mesure sanitaire suffisante. Une chaîne de transmission de matériel en utilisant la boutique Chatel deux jours par semaine est effectuée grâce à une entraide inter service UI et ADRC. La capacité de production est à 75% et un stock SAV nominal. Les campagnes de télémarketing vont reprendre pour faire basculer les clients Adsl vers la fibre avec la Livebox5.

La communication managériale a été aussi soutenue avec parfois deux rdv dans la semaine complétée par des appels individuels vers les collaborateurs.

Le retour à l'activité sur site se fera progressivement et le télétravail sera conservé le maximum possible. Les boutiques ré ouvriront progressivement avec vigiles, nombre limité de clients dans les boutiques. Les consignes d'hygiène de distanciations et d'équipement individuel resteront la priorité. Les relations sociales groupe définiront l'ingénierie sociale pour l'information vers les IRP.

Le DUI nous a présenté les conduites et consignes à tenir par les techniciens et partenaires de l'intervention.

Vos représentants CFE CGC Orange :

Sylvain Gadiollet, Jean-François Payet,

Jean-François Devillers, Jean-Michel Maillot

Votre représentant syndical : Dominique Gastineau

Accompagnement pédagogique (informations, formation et Quiz), utilisation d'applicatifs pour suivre les remises d'EPI, contrôle à chaud par appel des clients. Cette démarche bien accueillie des clients démontre que les consignes sont bien appliquées et le cas échéant des actions correctives sont engagées.

Analyse de la CFE-CGC

L'entreprise a trouvé **un rythme de croisière** dans la gestion de son Plan de Continuité d'Activité après plus d'un mois de confinement. La Direction s'est particulièrement investie pour concilier la mise en sécurité des personnels et le service du à nos clients. La CFE-CGC salue **les efforts d'informations** qu'elle réalise au travers des points réguliers Covid 19 à destination des élus.

Mais nous n'avons rien reçu comme information sur la fameuse prime Covid de 1000 €. Les cadres sont les grands oubliés de la reconnaissance qu'entend pratiquer la Direction. C'est paradoxal car Orange dispose de suffisamment d'argent pour distribuer de confortables dividendes à ses actionnaires dans un contexte d'effondrement économique, même si la CFE-CGC approuve la diminution de 30% !

Cependant, nous **sommes réservés sur le fonctionnement** général des instances émanant du CSEE, en l'occurrence, **des commissions CSSCT** qui ont eu du mal à être mises au vote aujourd'hui. Sous prétexte d'attente de la réponse de l'ingénierie sociale, la Direction semble dire que **rien ne peut être mis en œuvre**. Prévoit-on déjà de la mauvaise volonté à partager de l'information ?

La CFE-CGC Orange **a voté les deux mandatements** de la commission CSSCT avec les autres OS. Nous veillerons en effet à ce que **chacun retrouve sa place**, en toute sécurité sanitaire et ne manquera pas d'alerter RH, élus et direction en cas de confusion entre vitesse et précipitation.

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?
Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Pour adhérer [c'est ici](#)



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement sur :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-reunion-mayotte/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

